

SCFP COMMUNIQUÉ

Syndicat canadien de la fonction publique **SCFP.ca**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 20 décembre 2016

Les agents de bord de Sunwing rejettent massivement l'entente de principe et le comité de négociation de la section locale 4055 demandera un mandat de grève

Ottawa, Ontario – Les agents de bord de Sunwing ont rejeté à 68,8 % l'entente de principe conclue avec l'employeur. Le comité de négociation de la section locale 4055 du SCFP va maintenant consulter les membres et demander un mandat de grève.

Au début de janvier, le comité de négociation visitera l'ensemble des bases de Sunwing au pays pour rencontrer les membres et écouter quelles améliorations supplémentaires devraient, selon eux, être apportées à leur convention collective. Le comité de négociation demandera aussi aux membres de lui donner un mandat de grève. Lorsque cette ronde de consultation sera terminée, le syndicat sera prêt à retourner à la table de négociations.

« Un mandat solide de nos membres nous permettra d'accroître notre pouvoir de négociation et nous l'utiliserons pour négocier l'entente juste que nous méritons », a déclaré le président de la section locale 4055, Mark Brancelj.

La convention collective des agents de bord est échue depuis le 31 mai 2016. Après six mois de négociation, une entente de principe a été conclue le 8 novembre. Les résultats du vote de ratification ont été dévoilés le 20 décembre.

La section locale 4055 du SCFP représente mille agents de bord qui travaillent dans l'une des huit bases de Sunwing : Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary, Ottawa, Halifax, Québec et Winnipeg.

Pour plus de renseignements :

Philippe Gagnon

Relations avec les médias, SCFP

613-894-0146

pgagnon@scfp.ca